



Conseil canadien de la recherche sur l'évaluation environnementale

C'est en janvier 1984 qu'appuyé par le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (BFEEE), le ministre de l'Environnement du Canada a annoncé la création du Conseil canadien de la recherche sur l'évaluation environnementale (CCREE). Le rôle du CCREE est de conseiller les gouvernements, l'industrie et les universités quant aux façons d'améliorer l'évaluation des incidences environnementales sur les plans scientifique et technique ainsi que sur celui des procédures. L'évaluation des incidences environnementales est un moyen de planification dont l'importance pour les décideurs est croissante.

MEMBRES DU CCREE ET SECRÉTARIAT

Les 12 membres sont issus du gouvernement fédéral, des provinces, du secteur privé et du monde universitaire. Ils sont nommés par le président exécutif du BFEEE pour trois ans.

Créé pour jouer un rôle de conseiller indépendant, le CCREE exerce son activité en conséquence. Il établit son propre calendrier de travail et fixe lui-même ses priorités. Il est soutenu par un secrétariat dont les membres appartiennent au BFEEE ainsi qu'à Environnement Canada. Il présente des recommandations au président exécutif du BFEEE, qui décide de la suite ou du soutien à leur donner selon le cas.

OBJECTIFS

L'objectif général du CCREE est de contribuer à rehausser la qualité de l'environnement naturel et social au Canada. Pour ce faire,

- a) il donne son avis au sujet des besoins et de la pertinence des recherches relatives à l'évaluation des incidences environnementales;
- b) il examine l'utilisation de l'information scientifique et la place de l'évaluation des incidences environnementales dans la planification et le développement et formule des observations à ce sujet; et
- c) il encourage les nouvelles idées et la réalisation de travaux de recherche portant sur l'amélioration de la conception, de la pratique et de l'efficacité de l'évaluation des incidences sociales et environnementales.

DOMAINES D'INTÉRÊT POUR LA RECHERCHE

Méthode pluridisciplinaire de solution de problèmes, l'évaluation environnementale se caractérise par le recours aux sciences biophysiques et sociales. Comme l'indique la liste des domaines d'intérêt pour la recherche recensés par le CCREE, l'évolution environnementale peut embrasser une variété de sujets:

1. Protocoles de surveillance de l'environnement et prédiction de changement.
2. Analyse des risques et gestion des incertitudes.
3. Gestion de l'EIE et processus de prise de décisions.
4. Amélioration des procédures administratives.
5. Atténuation des incidences et compensation.
6. Evaluation après réalisation des projets.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Le CCREE se réunit au moins trois fois par an pour examiner les activités en cours et projetées. Entre-temps, ses membres travaillent avec le Secrétariat à des projets particuliers. Soit seul, soit avec le concours d'autres organismes,

le CCREE favorise la recherche sur l'évaluation des incidences environnementales en effectuant des examens exhaustifs fondés sur les méthodes actuelles, en parrainant des ateliers techniques, en subventionnant des études du deuxième et du troisième cycles universitaires, en diffusant des renseignements sur les travaux de recherche en cours au Canada en matière d'évaluation des incidences environnementales et en formant un noyau de compétences en ce domaine.

COLLABORATION

Le CCREE vise principalement à promouvoir la recherche sur l'évaluation des incidences environnementales dans les domaines d'intérêt prioritaires. À cette fin, le CCREE a noué des relations avec d'autres organismes aux intérêts semblables ou connexes afin de favoriser la coopération et d'entreprendre des projets avec eux. Au fil des années, le réseau tissé s'étendra probablement et le CCREE pourra alors exercer son influence sur une grande variété d'activités de recherche.

FINANCEMENT

Le CCREE n'administre aucun budget de recherche. Toutefois, l'Etat confie au BFEEE, qui les gère selon les priorités du CCREE, des crédits servant à financer les activités de ce dernier. Mais surtout, grâce à ses contacts avec d'autres organismes de recherche, le CCREE est en mesure de fournir des conseils relatifs à l'administration de budgets de recherche considérables et de promouvoir l'organisation de programmes coopératifs pluridisciplinaires.

INFORMATION FOURNIE

Principal fruit de l'activité du CCREE, l'information fournie revêt une présentation variée. C'est ainsi que seul ou avec le concours d'autres organismes, le CCREE publie des comptes rendus d'ateliers, des examens techniques, les règles de l'art en fait de rapports et de répertoires consacrés aux programmes de recherche sur l'évaluation des incidences environnementales en cours au Canada ainsi qu'aux experts en cette matière. Tous les rapports du CCREE seront diffusés au Canada et à l'étranger.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un complément d'information sur le CCREE, il suffit d'écrire à l'adresse suivante:

Secrétariat
Conseil canadien de la recherche sur
les évaluations environnementales (CCREE)
13^e étage, Immeuble Fontaine
Hull (Québec)
K1A 0H3
(819) 997-1000